Système d'assainissement 2023
MOLIERES (COMMUNALE)
Réseau de type Séparatif

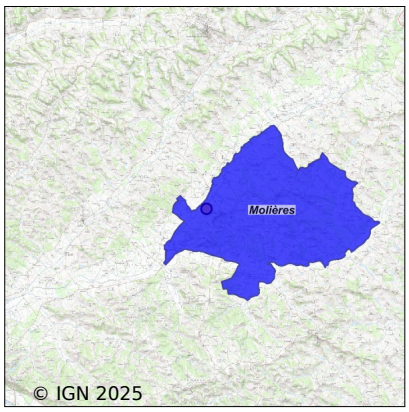

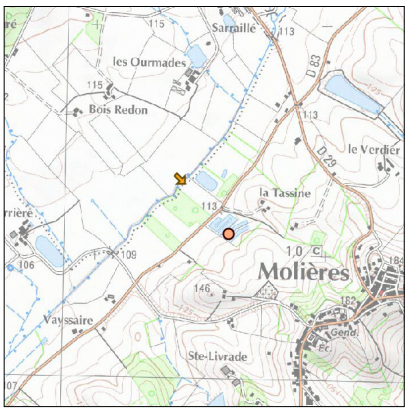

Station : MOLIERES (COMMUNALE)

Code Sandre	**0582113V001**
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE MOLIERES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	février 1979
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	700 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	42 Kg/j
Charge nominale DCO	84 Kg/j
Charge nominale MES	49 Kg/j
Débit nominal temps sec	105 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	568 560, 6 345 435 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Lemboulas

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

90% de Molières depuis 2009

Observations SDDE

Système de collecte

Il y a 7 postes de relevage sur le réseau, dont 5 ont plus de 20 ans. 4 postes sont équipés de téléalarmes. La commune a un contrat d'entretien avec une entreprise pour la maintenance de ces ouvrages. La télésurveillance est installée sur le poste de la base de loisir. Cela permet de gérer à temps les problèmes sur ce poste et de protéger la zone de baignade.

En 2023, une autosurveillance a été réalisée en juillet. Avec 57,2 m^3/j, la charge hydraulique correspond à 381 Equivalents Habitants soit 54% de la capacité nominale de la station. Les charges polluantes représentent quant à elles 337 Equivalents Habitants, soit 48% de la capacité nominale de la station. Ces charges sont cohérentes avec la période de mesure estivale.

Station d'épuration

Le site est clôturé avec un portail cadenassé.

La station est composée de :

- Dégraisseur avec déversoir pour mesure de débit
- Répartiteur : la répartition entre les 2 premières lagunes n'est pas homogène
- 2 premières lagunes en parallèle : B1 = 1561 m^2 et B2 = 1796 m^2
- 1 lagune de finition = 5117 m^2

Des lentilles peuvent être présentes à la surface des lagunes.

Il est à noter la présence de ragondins qui dégradent fortement les berges, de nombreuses galeries sont visibles sur les différents bassins.

Suite au curage des boues en septembre 2018, les berges ont été réhabilitées par enrochement. Un Cahier de Vie est complété régulièrement. Moyenne des tests bandelettes : NH4 = 30 mg/l ; NO2 = 1 mg/l ; NO3 = 10 mg/l.

Lors des autosurveillances réglementaires, les prélèvements en entrée sont réalisés proportionnellement au débit, à l'aide d'un débitmètre portable placé sur le déversoir en aval du dégraisseur. Au vu du temps de séjour élevé dans les lagunes, les prélèvements en sortie sont réalisés en instantanés.

Lors de l'autosurveillance de juillet 2023, l'épuration est satisfaisante et les concentrations du rejet respectent l'arrêté de déclaration. Avec un débit de rejet 2 fois inférieur au débit d'entrée, les rendements sur les flux sont bons en étant supérieurs à 70% pour l'ensemble des paramètres (95% pour la DBO). Les rendements sur les concentrations sont moindres.

Une analyse a été réalisée en mars 2023. L'épuration était satisfaisante, mais le traitement de l'azote réduit (NTK) était faible.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet se fait dans un fossé long de 200 mètres, avant d'atteindre le cours d'eau du Lemboulas. Ce fossé permet de retenir les lentilles qui s'échapperaient de la lagune. Une station de mesure de la qualité du cours d'eau est située 2,5 km en aval du rejet de la station sur le Lemboulas, au pont de Bonnet. A cet endroit l'état Ecologique est classé Moyen de par la Physico Chimie (Oxygène déclassant) et de par la Biologie (Indice Poisson déclassant).

Sous produits

Les lagunes ont été curées en septembre 2018. 4118 m^3 de boues ont été valorisées en épandage agricole. Cela représente 58,7 Tonnes de Matières Sèches.

Le précédant curage date de 2005, ce qui fait 4,5 TMS/an soit une charge de boues de 375 EH, cohérente avec les charges organiques mesurées ces dernières années.

*

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	57 m3/j	54 %			28,2 m3/j	
DBO5	22,9 Kg/j	54 %	400 mg/l	95 %	1,2 Kg/j	43 mg/l
DCO	46 Kg/j	54 %	800 mg/l	77 %	10,4 Kg/j	370 mg/l
MES	20 Kg/j		350 mg/l	69 %	6,2 Kg/j	220 mg/l
NGL	5 Kg/j		88 mg/l	84 %	0,8 Kg/j	29,3 mg/l
NTK	5 Kg/j		88 mg/l	84 %	0,8 Kg/j	29,1 mg/l
PT	0,5 Kg/j		8,7 mg/l	72 %	0,1 Kg/j	5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http ://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582113V001